

Bulletin Municipal 2025



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	p.03	INTERCOMMUNALITE	p.25
VIE COMMUNALE	p.04	MBA	
Le Conseil municipal		SIVOM DE CHAINTRÉ - VARENNES - VINZELLES	
Commissions municipales			
Les employés communaux			
Budget 2025			
Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers			
Varennes Vinzelles			
URBANISME	p.08	ENFANCE ET JEUNESSE	p.27
Les travaux (réalisations 2025)		Ecole Primaire «Les Vignes Fleuries»	
Second PAV (Point d'Apport Volontaire)		Service enfance et vie solaire	
Arrière salle des fêtes		Transport scolaire Collège - Lycée	
Impasse du Bourg		Assistante maternelle	
Rue des Cadots		Sou des écoles du RPI	
Place de la Mairie			
VIE LOCALE	p.12	INFOS PRATIQUES	p.36
Cérémonie du 8 mai		Nuisances sonores	
Cérémonie du 14 juillet		Elagage des haies et des arbres	
Cérémonie du 11 novembre		Brûlage	
Festival Les Vendanges de l'Humour		Guide pratique - Documents administratifs	
FNACA		Aide aux démarches en ligne	
LA PAROISSE		Journée défense et citoyenneté	
LA CAVE DE VINZELLES-LOCHÉ		Mairie	
AMICALE BOULES VINZELLES-LOCHÉ		Numéros et renseignements utiles	
ASSOCIATION RENCONTRES & LOISIRS		Enedis à mes côtés	
LES VOISINS VIGILANTS		Site de la commune	
		Règles d'urbanisme	
		Panneau Pocket	
		Agence Postale	
		Déclarations préalables	
		Permis de construire	
		Autorisations d'aménagement ou modifier un ERP	
		Déchetterie Communautaire	
		Location de la salle des fêtes	
ETAT CIVIL	p.23	Histoire de Vinzelles	p.42
Naissances		ETE 1973 : la commune de Vinzelles en bagarre contre	
Mariages		« Le Grand Mâcon »	
Pacs			
Parrainages Républicains			
Décès			
AIDE A LA PERSONNE	p.23	CALENDRIER 2025	p.43
ADMR			
		ENTREPRISES VINZELLOISES	p.44
		Cartes de visite	
		LE REPAS DES ÂINÉS	p.46

Le Mot du Maire

Chères vinzelloises, chers vinzellois,

Un "mot du maire" particulier cette année, puisque ce sera mon ultime sur le bulletin municipal.

Je remercie de tout cœur les adjoints, adjointes, conseillères et conseillers qui m'ont aidé et soutenu pendant 12 années avec assiduité et efficacité. Le conseil municipal est une équipe qui doit, pour tenir son rôle s'accorder en ne considérant que l'intérêt de la commune, ce fut toujours le cas, je lui en suis reconnaissant.

Merci à vous vinzelloises et vinzellois qui m'avez honoré de votre confiance et avez toujours entretenu avec vos élus des rapports francs, constructifs et cordiaux.

Le conseil municipal a œuvré pour améliorer notre cadre de vie et nos équipements communaux, apaiser les tensions éventuelles et répondre au mieux aux demandes légitimes. Nous nous sommes efforcés d'être réactifs, c'est-à-dire de traiter les affaires sans plus de retards que ceux causés par les procédures.

La commune est le dernier degré de liberté qu'il nous reste pour agir sur notre environnement proche. Nous maîtrisons la gestion de notre budget ce qui nous permet notamment de décider de nos investissements.

Nous pouvons, dans des limites certes très contraintes, agir sur la définition de notre plan local d'urbanisme pour préserver notre cadre de vie.

Il faut conserver cette autonomie. Montrons notre attachement et notre soutien à nos élus locaux en participant aux élections municipales, c'est un devoir.

Le bâtiment de la mairie est le siège emblématique de la vie communale, c'est pourquoi nous avons voulu le mettre en valeur pour ainsi marquer l'importance et l'attachement que nous portons à notre commune. Les travaux ont pris un peu de retard, nous devrions pouvoir inaugurer en février.

Comme relaté en dernières pages, une loi de 1971 menaçait déjà nos petites communes ; cette menace est toujours présente. Nous seuls pouvons défendre ce qu'il nous reste d'autonomie ; nous ne gagnerions rien à l'abandonner. La Constitution de 1958 a repris les déclarations de 1946 : « Les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus. »

Je vous souhaite la meilleure année 2026 possible, pour vous et ceux qui vous sont chers, qu'elle réponde à vos souhaits, que votre santé soit bonne.

Vive 2026, Vive Vinzelles.

Le maire - Yves Andreux



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire



Yves ANDREUX

Né en 1945, Ingénieur, retraité de l'industrie.

Les Adjoints



Guy RANCHIN
1er adjoint

Né en 1951, ingénieur retraité.



Pascal LARGE
2e adjoint

Né en 1960, ingénieur territorial, retraité.



Yasminah LAMURE
3e adjointe

Née en 1983, guide œnotouristique.

Les Conseillers



Jean-Charles BRIDET

Né en 1977, chargé d'études en bâtiments.



Anne TRICO

Née en 1976, agent de maîtrise.



Nathalie LACOUR

Née en 1967, responsable comptable.



Étienne BILLARD

Né en 1987, artisan.



Fatma ARDA

Née en 1981, responsable MSA.



Clémence GILABERT

Née en 1987, responsable de clientèle assurance.



Frédéric LAMETTI

Né en 1964, technicien de maintenance, président de l'amicale des sapeurs-pompiers.



Kévin JUILLARD

Né en 1994, viticulteur.



Valérie GRANGER

Née en 1981, masseur-kinésithérapeute.



Pierre COUTURIER

Né en 1987, agriculteur.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS MUNICIPALES	PARTICIPANTS	ANIMATEURS
TRAVAUX URBANISME	Guy Ranchin ; Pascal Large ; Jean-Charles Bridet ; Pierre Couturier ; Etienne Billard ; Anne Trico ; Valérie Granger.	Guy Ranchin & Pascal Large
AFFAIRES SCOLAIRES	Valérie Granger ; Anne Trico ; Clémence Gilabert.	Valérie Granger & Anne Trico
BUDGET	Guy Ranchin ; Valérie Granger ; Nathalie Lacour.	Guy Ranchin
AFFAIRES SOCIALES	Guy Ranchin ; Frédéric lametti ; Yasminah Lamure.	Yasminah Lamure
COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS	Jean-Charles Bridet ; Yasminah Lamure ; Frédéric lametti ; Fatma Arda ; Clémence Gilabert ; Nathalie Lacour ; Anne Trico Bénévoles : Nicole Dargaud ; Nicole Ranchin.	Yasminah Lamure
SAPEURS-POMPIERS	Pascal Large ; Jean-Charles Bridet ; Frédéric lametti.	Frédéric lametti
EMBELLISSEMENT	Guy Ranchin ; Pascal Large ; Yasminah Lamure Bénévoles : Nicole Dargaud ; Serge Bernard ; Michel Girodet ; Patrick Delorme ; Patrice et Josette Moreau ; Gérard Gondy.	Guy Ranchin & Yasminah Lamure

N.B : Le Maire appartient de plein droit à toutes les commissions et en est, de fait, le président.
Il en délègue l'animation à un des membres en accord avec le Conseil.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Lucie Mathieu
secrétaire de mairie



Nathalie Naudin
agence postale
communale ; adjoint administratif



Brigitte Fouillet
adjoint technique
territorial



Ludovic Delorme
adjoint technique territorial



Charles Méziat-Burdin
adjoint technique territorial

BUDGET /: RÉALISÉ 2024 - PRÉVISION 2025

FONCTIONNEMENT	RECETTES		commentaires
	réalisé 2024	prévi. 2025	
APC-remboursements	14 474	11 000	
ventes	4 243	4 000	
taxes habitation et foncières	421 084	430 600	
allocation de compensation MBA	210 621	210 700	255 k€ - (SDIS, assaint, garderie, urba.)
solidarité MBA	11 944	12 000	
droits de mutation	16 320	17 200	
subventions d'exploitation	26 943	27 144	
compensation exonérations	10 528	9 256	
locations, fermages	30 070	24 000	
autres	5 821	58	
total	752 048	745 958	
INVESTISSEMENT	réalisé 2024	prévi. 2025	
fctva	30 287	53 000	
taxe d'aménagement	6 571	3 500	
<u>subventions 2024</u>	<u>(73 078)</u>	<u>(155 000)</u>	<u>subventions 2025</u>
- Départ vidéo protection	11 198	5 000	Départ parvis mairie
- Départ City	5 000	40 000	avance DETR mairie (sur total 125 000)
- amendes de police	15 593	30 000	DETR Foreys
- fonds MBA	41 287	18 000	amendes de police
		49 000	fonds MBA
		13 000	- DETR vidéo protection
total	109 936	211 500	
TOTAL DES RECETTES	861 984	957 458	

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		commentaires 2024
	réalisé 2024	prév. 2025	
achats	66 342	60 000	
services extérieurs	69 396	55 000	2024 : dont bâtiments 25 609
autres services extérieurs	17 521	17 000	
impôts et taxes	3 880	4 000	
charges de personnel	184 100	190 000	
impôts et taxes	82 192	83 000	
autres charges de gestion courante	112 861	125 000	dont 77 000 SIVOM
charges financières	7 741	4 900	intérêts des emprunts
charges exceptionnelles		1 000	
total	544 033	539 900	
INVESTISSEMENT	réalisé 2024	prév. 2025	
non individualisées	11 176	4 000	
emprunts (capital)	76 699	67 200	les emprunts seront soldés en 2026
études	7 920		
immo	1 537		
rue des Closailles	70 400	53 550	chaudière école-mairie-cantine impasse de Bourg
rue des Foreys	97 748	33 113	PAV Buchardières
vidéo protection	44 791	29 400	haut du chemin Dame-long cimetière
rue des cadots (50/50 avec chaintré)	19 761	9 368	éclairage
salle des fêtes rideaux	8 581	4 000	parvis mairie - enfouissement réseaux -
cimetière (colombarium, caveurnes)	15 756	440 000	rue de la mairie - parking 6 places
		8 000	provision
réseaux	10 006		nota : montants TTC, la TVA (20 %) sera compensée en 2027
total	364 375	648 631	
TOTAL DES DEPENSES	908 408	1 188 531	

	RESULTAT	
	RESULTAT EXERCICE	EXCEDENT REPORTÉ
RESULTAT EXERCICE	-46 424	-231 073
EXCEDENT REPORTÉ	342 631	296 207
EXCEDENT FIN D'EXERCICE	296 207	65 134

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE VARENNES-VINZELLES

Cette année 2025, le Centre de Premières Interventions (CPI) de Varennes-Vinzelles est parvenu à former trois équipiers :

Mr Jérôme Jacquet et Mr Alexandre Ferrand

au stage « Equipier SUAP » niveau 2.

Mr Jérémy Néron au stage

« Module Transverse » niveau 1.

Le CPI est toujours à la recherche de nouveaux membres pour compléter son effectif.

Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de corps

Mr Jérôme Jacquet au 07.70.16.56.94.

Le CPI de Varennes-Vinzelles a assuré trente-quatre interventions depuis le début de l'année 2025, une légère baisse par rapport à l'an passé.

Nous intervenons aussi pour les nids de guêpes et de frelons : contactez Mr Jérôme Jacquet au 07.70.16.56.94 ou Mr Romuald Augoyard au 06.72.44.98.61.

En février 2025 l'amicale des pompiers a réuni les pompiers actifs et retraités avec leurs conjoint(e)s à un repas festif au restaurant « le Chambard » à Varennes-les-Macon.

En octobre, l'amicale a également organisé, une visite au Musée des Pompiers à Lyon, suivi de la visite de la caserne de Champagne au Mont D'Or. La matinée s'est terminée de manière fort conviviale au restaurant « Coté Saône » à Thoissey suivie d'une dégustation « digestive » à la distillerie Jacoulot à Romanèche Thorins.

Ces 2 journées conviviales, réunissant actifs et retraités ont été particulièrement appréciées de tous.



Dès décembre, nous allons commencer la distribution de nos calendriers qui, cette année, mettent en valeur les pompiers retraités. Merci de nous accueillir chaleureusement pour un petit moment d'échange.

Tout au long de l'année, nous faisons tout notre possible pour être disponibles et répondre aux appels d'urgence pendant les nuits et les week-ends.

Toute l'équipe du CPI Varennes-Vinzelles vous présente leurs meilleurs vœux pour 2026 et surtout une bonne santé !

Jérôme Jacquet

LES TRAVAUX (RÉALISATIONS 2025)

L'année 2025 a surtout été consacrée à l'élaboration du dossier d'aménagement du parvis de la mairie et de l'école ainsi qu'à la réfection/sécurisation de la rue de la Mairie.

Après avoir accompli les différentes démarches administratives et obtenu les autorisations nécessaires (Permis de construire, avis de l'ABF, demandes de subventions, passation des marchés), les premiers travaux de démolition ont pu débuter début juillet dès la fin de l'année scolaire.

Quant aux travaux d'aménagement proprement dits, ils ont été confiés à la société Eiffage et ont commencé le 18/10/2025 avec un délai de réalisation de 3/4 mois.

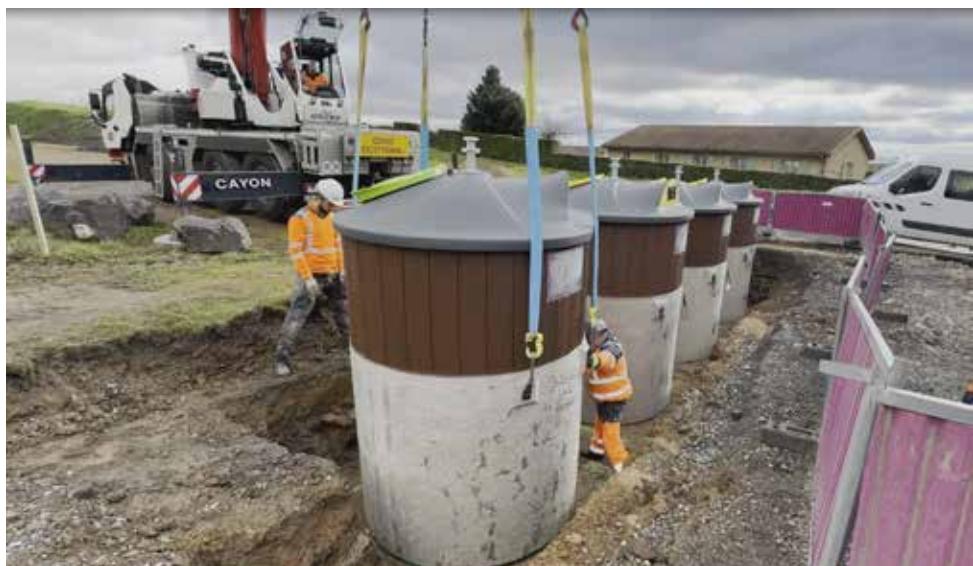
Bien entendu, d'autres travaux d'amélioration de moindre importance ont également été menés à bien tout au long de l'année 2025. Les photos ci-jointes vous donneront un aperçu de toutes ces réalisations.

Guy Ranchin

Après reprofilage en 2024, réalisation des enduits rue du Cimetière et en partie basse du haut du chemin de la Dame.



Rue du Cimetière



Second PAV (Point d'Apport Volontaire) rue des Buchardières.



Second PAV (Point d'Apport Volontaire) rue des Buchardières.



Réfection des massifs végétalisés du parking de la Cense.

Réfection complète de l'impasse du Bourg comprenant l'évacuation des eaux pluviales et l'installation d'un éclairage public.



Impasse du Bourg



Impasse du Bourg

Aménagement de l'arrière de la salle des fêtes permettant, si besoin, l'implantation d'un barnum.



Salle des fêtes



Salle des fêtes

LES TRAVAUX (RÉALISATIONS 2025)

Fin de l'aménagement de la rue des Cadots et en particulier sécurisation des bas-côtés.



Rue des Cadots



Rue des Cadots



Remplacement de la chaudière gaz.



Remplacement de la chaudière gaz.

PARVIS DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE



Parvis de la Mairie et de l'école (au 30/11/2025)



Parvis de la Mairie et de l'école (au 30/11/2025)



Parvis de la Mairie et de l'école



Parvis de la Mairie et de l'école



Parvis de la Mairie et de l'école



Parvis de la Mairie et de l'école



Impasse accès au restaurant scolaire

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

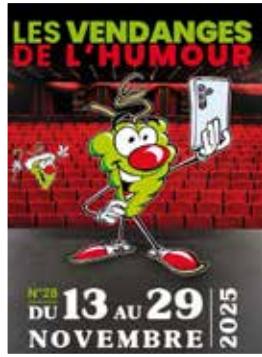


FESTIVAL LES "VENDANGES DE L'HUMOUR"

Pour la quatrième année un spectacle des VENDANGES DE L'HUMOUR a été donné à Vinzelles, nous en sommes très fiers.

Salle Bourgogne comble, salle Pouilly-Vinzelles consacrée à la dégustation des vins du cru offerts par les vignerons de Loché et de Vinzelles. Un grand merci aux organisateurs, aux vignerons et surtout à MATTHIEU NINA pour cette belle soirée pleine de rire et d'émotion. Les Vendanges de l'Humour ce sont, durant la deuxième quinzaine de novembre, 12 humoristes dans 12 lieux différents ; une superbe organisation animée par des bénévoles. Ne manquez pas l'édition 2026 !

Yves Andreux



FNACA

COMITE CANTONAL MACON SUD

Fuissé - Loché - Solutré - Varennes - Vinzelles

Transmettre le drapeau à notre jeunesse ?

L'âge venant, les associations d'anciens combattants voient leurs effectifs diminuer chaque jour. Il est temps pour nous, acteurs de cette guerre en Algérie reconnue seulement en 1999, de nous adresser à la jeunesse d'aujourd'hui de notre pays. Il nous revient à nous, les derniers témoins de ces combats tragiques, et avant que ne retombe le rideau de l'indifférence et de l'oubli, de transmettre aux jeunes générations le flambeau.

« La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie » (extrait du message de Patricia Miralles, Ministre des Anciens Combattants, 19 mars 2025) Au plan national, il est prévu une révision des statuts en 2026 afin de permettre l'adhésion des enfants et petits-enfants, donc descendants d'anciens combattants en Afrique du Nord, pour l'obtention de la carte de la FNACA avec la notion de sympathisant. Notre assemblée générale s'est tenue le 1er octobre en présence de Monsieur le Maire de Vinzelles. Nous avons eu une pensée pour la famille de Maurice Pinsard décédé en janvier et pour celle de Madame Régine Dunière décédée en début d'année. Notre Comité voit ses effectifs se réduire. Sur les 28 adhérents inscrits dont 10 veuves, 13 étaient présents à notre assemblée.



Comme chaque année, nous avons participé aux différentes cérémonies patriotiques. Le 19 mars dernier, nous avons appliqué la décision de nous déplacer sur deux communes au lieu de quatre. Cette année nous nous sommes rendus à Solutré et à Fuissé. Au cimetière de Vinzelles nous avons déposé sur la tombe de Maurice Pinsard la plaque souvenir des A.C. Le déjeuner au restaurant de Chaintré fut un moment de détente. En 2026, nous irons à Varennes et à Vinzelles. Les sorties récréatives ne sont plus à l'ordre du jour mais par manque de participants. Nous espérons maintenir notre repas du 19 mars.

Une réunion des responsables du secteur 1 animée par Noël Briday et Louis Mondon eut lieu à Crêches. Elle a permis de faire le point sur la vie des Comités. Force est de constater que les énergies commencent sérieusement à manquer pour l'organisation des manifestations patriotiques ou ludiques.

Election du bureau :

Président : Michel Moreau

Vice -président : Gabriel Lardant

Trésorier : Gabriel Lardant

Secrétaire : André Trognot

Porte-Drapeau Daniel Ségard

Responsable auprès des veuves du secteur 1 Yvonne Dedianne

BONNE ANNEE 2026

Tous mes vœux pour la paix dans ce monde, la santé et le bonheur pour vous et vos familles

Michel Moreau

Président du Comité local FNACA Mâcon Sud



LA PAROISSE

UNE ÉGLISE DU DOUZIÈME SIÈCLE (SUITE)

Dans le Bulletin Municipal 2024 nous avions écrit « L'église romane de notre village appartient au patrimoine culturel de la commune ». Son inscription à l'association « Pastorale du Tourisme et des Loisirs 71 » a permis la rédaction d'un petit dépliant pour présenter notre église dédiée à Saint Georges. Au cœur du village, cette construction du 11ème siècle, début du 12ème, typiquement romane, a subi quelques modifications à l'extérieur tout en conservant son aspect d'origine.

Sur la façade ouest la porte est encadrée de chaque côté par une colonne dégagée. Pas de tympan décoré, l'oculus domine la tribune intérieure. Avant les travaux de réfection de la toiture on pouvait distinguer le dessin d'une croix sur le clocher à 4 pans. Des baies romanes en plein cintre éclairent l'intérieur. Le bord inférieur du toit repose sur une corniche accompagnée de modillons.



Adoration des mages. École hollandaise XV- XVI siècle.

“ **Un des trois tableaux
ornant notre église
et qui a déjà fait l'objet
d'une restauration.**

Quelques changements au cœur de la paroisse Notre Dame des Vignes à laquelle est rattaché notre village.

Notre ancien curé, Pierre Dhaussy ayant quitté la grande paroisse N.D.V. pour une mission en Afrique, c'est le père Osvaldo GALI ancien vicaire qui lui succède. Il a été installé comme curé de la grande paroisse par l'évêque Monseigneur Rivière le dimanche 11 septembre 2025.



Au cours de l'année ont été baptisés dans notre église, Augustin, Céline, Marceau, Siméon, Grégoire et Eléonore.

Ont été unis par le sacrement du mariage
Antoine et Sandra, Arnaud et Juliette, Guillaume et Elodie.

Des funérailles ont été célébrées pour Michel Vassal et Bernadette Mornand.

**Le secrétariat est ouvert les mardis
de 9 h à 12 h et les vendredis
de 14h à 18 h à la maison paroissiale**

97 rue Jules Chauvet
71570 La Chapelle de Guinchay
Tél : 03 85 36 72 03
accueil@paroissendv.com
www.paroissendv.com

Chaque dimanche, à l'église de Vinzelles, le père Clément Darmet célèbre la messe selon le rite romain issu du Concile de Trente.

Joyeux Noël et bonne et heureuse année 2026 pour toutes les familles vinzelloises

MICHEL MOREAU

LA CAVE COOPÉRATIVE CHANGE DE NOM...

Si notre village est aujourd’hui réputé pour ses vins blancs, il faut se rappeler qu'il y a un siècle c’était la polyculture qui occupait nos terres. Entre 1920 et 1930 des viticulteurs s’associèrent pour créer des coopératives. Ce fut le cas pour les villages de Loché et Vinzelles.

Douze vignerons (6 par commune) ont déposé les statuts sous le nom de « Cave des Grands Cru Blancs ». Aujourd’hui, forte de son histoire et de son identité, elle dû changer son nom de baptême pour devenir La cave de Vinzelles Loché.



**La cave de
Vinzelles Loché**

**des vins
d'exception**
un accueil de qualité
un terroir & des hommes

03 85 27 05 70
2367, route des Allemands
71680 Vinzelles
Rond-point des Verres

www.cavedevinzellesloche.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



les grands crus blancs
DEVIENT
**La cave de
Vinzelles Loché**

**FORTE DE SON HISTOIRE
ET DE SON ANCRAGE LOCAL,
LA CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS
ENTAME UN NOUVEAU CHAPITRE.**

Un nouveau logo qui célèbre notre histoire, notre terroir,
et notre énergie dans un monde où tout le monde fait de moins en moins.
Depuis presque 100 ans maintenant.

Rien ne change, les vignerons coopérateurs restent les mêmes,
les valeurs restent intactes et notre passion pour le vin continue
de guider chacun de nos gestes

La Cave située au carrefour des routes des Allemands et de Juliénas est une vitrine incontournable pour les vins de nos appellations mâconnaises et beaujolaises.

Avant 1970 les ventes de vins se commercialisaient principalement en citerne et avec des cours difficiles à accepter. Trop de méventes et des revenus à la baisse !

Les coopérateurs décidèrent, sous la présidence de Paul Delaye, de construire un caveau pour activer la vente en bouteilles. En 1965, ce fut l’inauguration. Depuis, que de transformations, avec l’agrandissement de locaux plus vastes et accueillants, dont le restaurant près du rond-point et ses fameux verres. Encore un plus pour attirer le client.

1929 - 2025, les années passent mais la passion pour la vigne et le vin continue de maintenir cette belle vitrine dans notre village.

MICHEL MOREAU



AMICALE BOULES - VINZELLES - LOCHÉ

Compte rendu de l'année 2025 :

Les rencontres sur les jeux le jeudi après-midi s'adressent à tous. Cet été nous avons apprécié de faire découvrir la boule lyonnaise à de nouvelles joueuses et nouveaux joueurs !

- Au printemps, la FEDERATION a organisé une initiation avec les écoles. Ce fut la classe de primaire CM1 de VINZELLES qui a répondu pour participer. Pendant 6 semaines (sous la supervision d'une formatrice) les élèves accompagnés de leur institutrice sont venus sur les terrains le mardi matin de 10h à 11h se familiariser avec la pratique du sport boule lyonnaise. Très motivés et appliqués, les enfants ont pris plaisir à s'exercer avec des boules adaptées à leur niveau. Ce fut valorisant de préparer les jeux pour les voir évoluer !
- Le repas dansant programmé toujours le premier samedi de mars a permis de se retrouver dans une bonne ambiance festive.
- La société de VINZELLES participe aux rencontres du secteur 4 dont nous faisons parti.
- Des joueurs formant des quadrettes ou doublettes peuvent jouer dans les boulodromes couverts, car le calendrier des concours est bien fourni dans un rayon de 50km.
- En début de saison il y a les rencontres entre sociétés «Les AS» où tous les clubs peuvent participer (tête-à-tête, doublettes, quadrettes, points ciblés, tirs ciblés). Ça sera à la SALLE au mois d'avril 2026. Il faut être au minimum 7 joueurs par équipe.
- Au mois de juin le challenge ROBERT GUERIN (quadrettes vétérans) a connu un excellent succès comme à son habitude. Merci aux bénévoles d'avoir servi le repas de midi. La quadrette gagnante venait de MACON !
- Le 19 juillet challenge LASSARAT, concours amical en doublettes. Les joueurs étaient au rendez-vous. Malheureusement la météo n'a pas permis de réaliser toutes les parties.
- Lundi 4 août challenge de la « cave coop » en doublettes. Cette fois très beau temps et beaucoup de participants, donc concours complet et des joueurs affichant un très bon niveau !

Le bureau a décidé de reconduire nos concours pour 2026.

BONNE ANNEE SPORTIVE à TOUTES et à TOUS

Patrice MOREAU

CALENDRIER 2026 :

SAMEDI 7 MARS	REPAS DANSANT
MERCREDI 17 JUIN - 8h	QUADRETTES VETERANS (challenge ROBERT GUERIN)
LUNDI 3 AOUT - 7h 30	BOUBLE 3 et 4+ 1N (challenge CAVE COOP)
SAMEDI 18 JUILLET - 14h	concours amical (challenge LASSARAT)



ASSOCIATION RENCONTRES & LOISIRS

C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons vous annoncer que l'association compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

Grand merci à tous nos animateurs : Jean-Claude, Isabelle, Elène, Dominique et Delphine pour leur investissement tout au long de l'année, leur énergie et leur bienveillance.

Merci également à tous nos adhérents, dont une majorité de Vinzellois, qui nous permettent de maintenir, avec d'autres associations communales, le dynamisme du village.

PATCHWORK

Activité bimensuelle le lundi de 14h à 17h00

Inscription gratuite



RENCONTRES DU MARDI

(jeux de société : tarot, belote, scrabble, rummikub)

Activité tous les 1er et 3ème mardi du mois de 14h à 18h00

Tarif : 30 €/an



INFORMATIQUE

(débutants et personnes déjà expérimentées)

Activité hebdomadaire le mardi matin, au 1er étage du bâtiment de l'agence postale.

2 groupes constitués : 9h/10h30 et 10h30/12h

Animateur : Jean-Claude Froment

Tarif annuel : 50 €/an



GYMNASTIQUE (entretien, remise en forme)

Activité hebdomadaire le vendredi de 9h30 à 10h30

Animatrice : Isabelle Froissart

Tarif annuel : 150 € /an

REINFORCEMENT MUSCULAIRE / CROSS TRAINING

Activité hebdomadaire le lundi de 19h à 20h

Tarif annuel : 150 € /an



DANSE FITNESS - ZUM'DANCE

Activité hebdomadaire le mercredi de 19h30 à 20h30

Animatrice : Elene Gogoeridze

Tarif annuel : 150 € /an



STRETCHING / SOUPLESSE et MOBILITE

Activité hebdomadaire le mercredi de 18h30 à 19h30

Tarif annuel : 150 € /an

DANSE RYTMIQUE

Activité hebdomadaire - 6 cours proposés :

- Grands (primaires CM) mardi soir de 16h45 à 17h45
- Petits (maternelles) mardi soir de 17h45 à 18h30
- Moyens (primaires CP/CE) mardi soir de 18h30 à 19h30
- Adultes mardi soir de 19h30 à 20h30
- Collégiens Adolescents mercredi soir de 17h00 à 18h00
- Pom pom girls (nouveau) mercredi soir de 18h00 à 19h00

Animatrice : Delphine Fouillet

Tarif annuel : 150 € /an - 80 € pour maternelles et primaires

...et pour finir, le gala de danse du 7 juin 2025...

La salle des fêtes était comble. Parents et enfants, ils étaient près de 250 personnes. Les exécutantes, sous la houlette de Delphine et Elene, ont enchanté le public conquis d'avance. Tous ont craqué devant l'évolution des plus petits, quelquefois perdus dans leurs pas, mais ont été enthousiasmés par la performance des plus grandes, concentrées à l'extrême, au rythme d'une musique souvent très soutenu.

Grand merci à Elene et Delphine pour ce spectacle haut en couleurs, sans oublier Mme Fouillet (maman de Delphine) qui a confectionné l'ensemble des costumes du gala.

A l'année prochaine ...

SAISON 2025 / 2026

Cette saison s'annonce bien puisque nos inscriptions sont en augmentation. Outre toutes nos animations habituelles maintenant sur rails, deux nouvelles activités se sont accrochées au train :

- la marche, les 2ème et 4ème mardi du mois (en alternance avec les séances des « Rencontres du mardi », sous la conduite d'Yves Andreux. Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est constitué et l'activité est ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes. Incription gratuite.

Pour tout renseignement relatif aux activités et à l'association,appelez le 06 81 93 94 63

NICOLE DARGAUD

association rencontres et loisirs à Vinzelles

Programme des manifestations 2026

Di 11 janvier	Théâtre « Une véritable cure de bien-être » par la troupe Acrèchœur de Crêches/Saône
Di 1 ^{er} mars	Sortie « Holiday on ice » Salle Tony-Garnier à Lyon
Sa 21 mars	Concert de musique « Résonnances » de Mâcon Salle des fêtes
Di 31 mai	Théâtre « La révolte des aubergines » par la troupe « Le souffle de l'espoir » de St-Laurent/Saône
Juin (date à définir)	Marche des Vinzellois suivie d'un pique-nique sur l'herbe (après midi réservé aux jeux : tennis, boules, pétanque, city stade, jeux pour les tous petits) ...
Sa 4 juillet	Gala de danse (fin de saison activités « danse rythmique » et « zum'dance »)
Septembre (date à définir)	Vide dressing
Octobre (à confirmer)	Concert de jazz
Novembre (à confirmer)	Veillée villageoise

Une information précise sur chaque animation
vous sera donnée en temps utile

Pour toutes questions complémentaires : 06 81 93 94 63



Sortie au Cabaret du Moulin du Lac à Trivy avec «Les Rencontres du Mardi»

LES VOISINS VIGILANTS



Personne référente	Adresse	Secteur
GUY RANCHIN	84, rue de la Bruyère Tél. : 06 11 42 75 62 Email : guy.ranchin@orange.fr	Référent Mairie
Bernard BOURDON	1407, route des Galopières Tél : 06 47 69 56 84 Email : bernard.renee.bourdon@orange.fr	Référent Centralisateur
Michel GIRODET	268, rue des Buchardières Tél : 06 85 99 26 13 Email : danielle.girodet@orange.fr	Rue des Buchardières Rue des Pétaux Rue du Château.
Nicole Dargaud	rue de Malpertuis Tél : 06 81 93 94 63 Email : dargaud.n@orange.fr	Rue de Malpertuis Rue des Guillots Route des Galopières.
Patrice MOREAU	187, rue de Sency Tél : 07 81 78 10 69 Email : moreau.andrepatrice@neuf.fr	Rue de Sency Chemin de la Dame Rue des Morandes Rue des Sources.
Jacques TRANCHAND	Jacques TRANCHAND 30, rue de la Calatière Tél : 06 75 38 58 66 Email : jacquestranchand@orange.fr	Référent Centralisateur suppléant Rue des Quarts Rue du Bourg.
François VUILLAUME	86, rue de la Calatière Tél : 06 77 09 54 34 Email : francois.vuillaume5@wanadoo.fr	Rue de la Calatière.
Serge BERNARD	135, rue de la Cadole Tél : 06 47 94 84 45 Email : chantal.deshenri@wanadoo.fr	Rue de la Cadole Rue du Paradis.
Martine MULLIERE	144, rue des Prés longs Tél : 06 98 64 00 56 Email : martinem71@yahoo.fr	Rue des Prés longs Rue de la Bruyère Rue des Foreys.
Brigitte BERTRAND	154, rue du pré du Breuil Tél : 06 26 92 14 23 Email : jean_jacques.bertrand@bbox.fr	Rue du pré du Breuil Rue de Banand Rue de Méziat.
Yves ANDREUX	79, rue de l'Eglise Tél : 06 77 95 42 45 Email : yves.andreux@wanadoo.fr	Rue de l'Eglise Rue aux Bourgeois Rue des Verchères.

NAISSANCES



Roxane SCUDERI
Le 07 janvier 2024

Judith LARGE
Le 29 décembre 2024

Jade, Laurence PROST
Le 15 janvier 2025

Eden, Norbert VASSAL
Le 02 février 2025

Clémence RONEZ
Le 20 avril 2025

Anissa FARTALI
Le 26 juin 2025

Will, Edouard, Alexis ALBRECHT
Le 17 juillet 2025

Timéo POULENDAR MEDINA
Le 10 septembre 2025

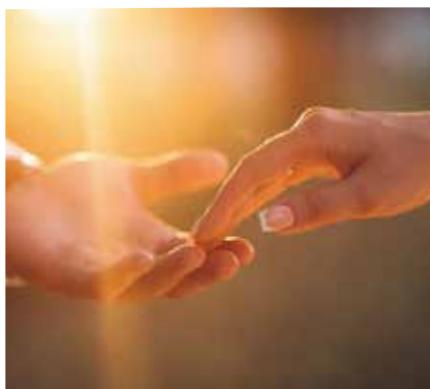
MARIAGES



Nicolas COMPAROT & Sandra PINSARD
Le 05 juillet 2025

Chris VASSAL & Adrianna VEILLE
Le 17 octobre 2025

PACS



Ludovic DUCATÉ & Sylvie NEVERS
Le 20 décembre 2024

François ALBRECHT & Agathe LE COZ
Le 04 août 2025

Corentin COURTOIS & Laurène LASNIER
Le 11 septembre 2025

Emile JOURNEAUX - NICOLLE & Sophie LOIZEAUX
Le 06 novembre 2025

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS



Roxane SCUDERI
Le 11 janvier 2025

Maël COMPAROT
Le 05 juillet 2025

Thèssa COMPAROT
Le 05 juillet 2025

DÉCÈS



Ginette VIALLET épouse MORIN
78 ans
Le 27 janvier 2025

Michelle MAHO épouse MARTIN
74 ans
Le 29 mai 2025

Patrick POUTHIER
64 ans
Le 16 juin 2025

Jean PERRACHON
80 ans
Le 23 août 2025

Christiane PONTHUS
77 ans
Le 17 février 2024

Christian CÉRIBAC
72 ans
Le 08 octobre 2025

Gérard MANTOUX
77 ans
Le 26 novembre 2025

Claude DALOD
84 ans
Le 10 décembre 2025



L'ADMR DE CRÈCHES SUR SAÔNE

Est présente dans 11 communes du secteur : CHANTRE - CHANES - CHASSELAS - CRÈCHES SUR SAÔNE - LEYNES - LOCHE - PRUZILLY - SAINT-AMOUR - SAINT-VERAND - VARENNES LES MACON - VINZELLES

L'ADMR est une association au service de tous, à tous les âges de la vie, et qui intervient dans 4 domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

AUTONOMIE - SERVICES AUX SENIORS :

aide et accompagnement à domicile
- livraison de repas - téléassistance -
transport accompagné - courses, ...



ENFANCE & PARENTALITÉ :

garde d'enfants
à domicile, ...

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP :

aide et accompagnement à domicile -
visites et soins d'hygiène, ...

ENTRETIEN DE LA MAISON :

ménage - repassage, ...
La force du réseau ADMR repose sur
l'engagement de bénévoles passionnés.

LA FORCE DU RÉSEAU ADMR REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE BÉNÉVOLES PASSIONNÉS.

LES MISSIONS DES BÉNÉVOLES ADMR

- Accueillir et évaluer les attentes et les besoins des personnes accompagnées,
- Installer la téléassistance à domicile,
- Favoriser le recrutement et accueillir les nouveaux bénévoles,
- Aider au choix des repas livrés à domicile,
- Promouvoir et représenter l'association et ses services,
- Participer à la gestion de l'association, etc
- Organiser et participer à des événements, temps forts de l'association,

LES ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LES BÉNÉVOLES DE CRÈCHES SUR SAÔNE EN 2025



Après-midi récréatif pour les bénéficiaires



Marche des bénévoles à Charolles



Journée à Romanèche

Être bénévole à l'ADMR c'est une expérience humaine riche de sens qui permet à vos familles, vos amis, vos voisins... de bien vivre chez eux, dans les meilleures conditions possibles.

C'est aussi, le partage, la convivialité, et le développement de connaissances

...Alors, rejoignez-nous !

L'ADMR de Crêches sur Saône recrute aussi du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

ADMR
Maison des Services
34, route d'Arciat
71680 CRÈCHES SUR SAÔNE
Tél. : 03 85 36 52 07
info.creches@fede71.admr.org



La présente mandature arrive à son terme. Je forme le vœu que la gouvernance de la prochaine se poursuive avec la même attention à l'égard de nos petites communes rurales. Comme explicité plus loin : compétence EAU POTABLE transférée du Syndicat de la Petite Grosne à MBA.

Yves Andreux.

LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » DE VOTRE SECTEUR SERA BIENTÔT GÉRÉE PAR L'AGGLOMÉRATION

Le Syndicat intercommunal des eaux de la Petite Grosne sera dissous au 1er janvier 2026.

A partir de cette date, la gestion du service de l'eau potable sera ainsi directement assurée par Mâconnais-Beaujolais Agglomération, tandis que SUEZ restera délégataire pour la distribution d'eau et l'entretien des réseaux jusqu'à la fin de son contrat mi 2027.

Cette évolution vise à garantir un service public de l'eau plus performant et à sécuriser l'approvisionnement de l'eau pour tous sur le territoire de l'agglomération. En effet, MBA dispose de ressources dédiées, lui permettant de réaliser les interventions nécessaires à l'échelle de l'ensemble de ses bassins d'alimentation.

Cette gestion unifiée devrait permettre de faire des économies d'échelle à l'échéance du renouvellement des contrats de délégation de service public, d'autant que l'Agglomération s'est engagée à ne pas augmenter le prix de la part syndicale qu'elle reprend.

Cette approche intégrée est indispensable pour faire face au défi de la préservation de la ressource, aussi bien en quantité qu'en qualité, et garantir un accès équitable à l'eau pour tous.

Comment se compose le tarif de l'eau potable ?

- Une part collectivité : pour financer le fonctionnement et les investissements du service
- Une part délégataire : pour le rémunérer pour sa gestion et la maintenance
- Une part Agence de l'Eau - prélevée par l'Etat : pour contribuer à la protection des ressources et des milieux aquatiques.

Sur le territoire de votre commune, c'est donc Mâconnais Beaujolais Agglomération qui préparera et percevra la facturation de l'eau à partir du 1er janvier 2026. Elle en reversera une partie au délégataire SUEZ en contre partie des missions qui lui sont confiées.

Pour toute question, contactez : la Direction des cycles de l'eau de Mâconnais-Beaujolais Agglomération par téléphone : **03 85 20 97 55** ou par email : **cycle-eau@mb-agglo.com**

Cet article concerne les communes du territoire mentionnées ci-dessous :

Berzé-la-Ville, Bussières, Chaintré, Chasselas, Davayé, Fuissé, La Roche-Vineuse, Leynes, Mâcon, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Solutré-Pouilly, Varennes-lès-Mâcon, Vergisson, Vinzelles, Loché.



(YA 11/2025)		SIVOM - BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 (k€)			
		total	Chaintré	Varennes	Vinzelles
dépenses	Fonctionnement	424,5	135,9	145,8	142,8
	Investissement	24,4	1,4	11,5	11,5
recettes	Fonctionnement	199,2	66,4	66,4	66,4
	Investissement	0,8	0,2	0,3	0,3
résultat		-248,9	-70,7	-90,6	-87,6
excédent 2023		27,7	10,4	5,8	11,5
subventions des communes		221,2	60,3	84,8	76,1

A noter : Les dépenses de fonctionnement concernent le seul RPI ; le déficit de fonctionnement est couvert à parts égales par les subventions des 3 communes.

RPI - CHAINTRÉ-VARENNES-VINZELLES EFFECTIFS 2025- 2026

	COMMUNE DE RÉSIDENCE				EFFECTIF PAR CLASSE								
	Vinzelles	Varennes	Chaintré	extérieure	PS	Varennes	GS	CP	Chaintré	CE1	CE2	CM1	CM2
Mat. PS	4	6	3	3	16								
Mat. MS	11	1	3	4		19							
Mat. GS	4	3	5	5			17						
CP	4	2	5	1				12					
CE1	8	3	5	1					17				
CE2	8	2	8	1						19			
CM1	6	10	4	3							23		
CM2	6	6	5	4								21	
	51	33	38	22						36		44	
	122									effectif total : 144			



ÉCOLE PRIMAIRE LES VIGNES FLEURIES

Cette année scolaire, l'école compte **44 élèves** répartis en **deux classes de CM1/CM2**, soit **22 élèves** par classe.

- Classe de **Mme Elise FAVIER** - fil conducteur : les arts
- Classe de **Mme Anne-Charlotte BOILEAU-LEBREUIL** - fil conducteur : la mythologie

L'équipe enseignante est composée de :

- **Mme Anne-Charlotte BOILEAU-LEBREUIL**, enseignante en charge de la seconde classe de CM1/CM2 et directrice de l'école,
- **Mme Elise FAVIER**, enseignante en charge d'une classe de CM1/CM2,
- **Mme Alice HOZAS**, enseignante remplaçante rattachée à l'école, qui intervient ponctuellement dans les classes selon les besoins,

- **Mme Natacha DA SILVA, AESH** (accompagnante d'élèves en situation de handicap), qui soutient les élèves nécessitant un accompagnement personnalisé.

Cette organisation permet un suivi attentif des élèves et un travail d'équipe solide entre les enseignantes.

Les deux classes collaborent régulièrement autour de projets communs, tout en développant chacune une thématique spécifique :

- La classe de **Mme Boileau-Lebreuil** explore **la mythologie**, à travers la littérature, les arts et l'histoire.
- La classe de Mme Favier met l'accent sur **les arts** sous toutes leurs formes : arts plastiques, musique, théâtre et patrimoine culturel.

Les enseignantes de l'école primaire de Vinzelles



Les temps forts de l'année 2025 :

* **Participation au projet conte musical FARFOLO :** deux représentations données sur la scène du théâtre de Mâcon. Spectacle à guichet fermé, plusieurs classes accompagnées par l'orchestre de Mâcon et la maîtrise



* **Visite du collège Saint-Exupéry** de Mâcon pour les élèves de CM2 : journée immersive au mois de février



* **Nombreux cycles sportifs** (natation, boules lyonnaises, tennis notamment)



* **Distribution de présents de noël**

Enfance et Jeunesse

***La semaine du goût :** En classe, dans le cadre de l'enseignement scientifique, les élèves ont travaillé sur les fruits et les légumes, le blé et la réalisation du pain



*** Participation au challenge de la piste routière**, financé par la mairie: présence d'un gendarme ce jour



***Projet potager de l'école :** les élèves se sont pleinement investis pour le développer et l'entretenir





Moments festifs comme l'escape Game engageant les deux classes, le goûter réalisé par les CM1 et l'élection des plus beaux élèves costumés lors de Carnaval

Sortie de fin d'année réunissant les 2 classes : les élèves se sont rendus à Lyon pour participer à une visite contée dans le Vieux-Lyon pour une classe et dans le quartier de la Croix-Rousse pour l'autre. Les deux classes se sont rendues aux Archives Municipales pour participer à des ateliers sur le thème des fleuves.



SERVICE ENFANCE ET VIE SOLAIRE

Garderie périscolaire

« Un service apprécié des familles »

Voilà maintenant plus de 20 ans que la garderie accueille les enfants du RPI Chaintré-Varennes-Vinzelles dans un cadre bienveillant et familial.

Chaque jour, une vingtaine d'enfants fréquentent la garderie le matin et une trentaine le soir. Pour ce faire, quatre agents assurent le service au quotidien : Colette, Danaya, Élodie et Sandrine. Elles accompagnent les enfants avec attention et bonne humeur.

Le service ouvre à 7h15. Dès leur arrivée, les enfants sont accueillis dans le calme et se dirigent vers différents espaces de jeux, lecture ou dessin. Les plus matinaux peuvent prendre leur petit-déjeuner, ce qui leur permet d'attendre plus facilement la pause méridienne. La fin de journée est plus dynamique. Les enfants des trois sites scolaires se retrouvent pour partager le goûter, puis profitent d'un temps de détente en extérieur. Ils ont toujours plaisir à tous se retrouver pour un moment de jeux.

Depuis septembre 2025, les familles doivent désormais effectuer la réservation des jours de présence de leurs enfants via l'espace famille AGEDI. Ce nouvel outil en ligne facilite la gestion des inscriptions et permet un meilleur suivi de la fréquentation du service.

Pour toutes questions relatives à la garderie, veuillez contacter Élodie au 07.87.25.91.15.

Séverine Martins

Bon à savoir

La garderie périscolaire

7h15 à 18h30 :

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis

Le centre de loisirs

7h30 à 18h30 :

Mercredis et vacances scolaires
(sauf Noël et Août)



Accueil de loisirs

Plus de 20 ans de rires et de moments partagés

Egalement depuis plus de vingt ans, que l'accueil de loisirs accompagne les enfants. Ce service, aujourd'hui indispensable, occupe une place essentielle dans la vie quotidienne des familles du RPI et des communes environnantes. Il offre aux enfants un véritable espace d'éveil, de partage et de découverte. Portée par une équipe d'animation engagée et dynamique, toujours à l'écoute des besoins des enfants, la structure est un lieu d'épanouissement où chacun peut trouver sa place, apprendre à vivre ensemble et gagner en confiance.

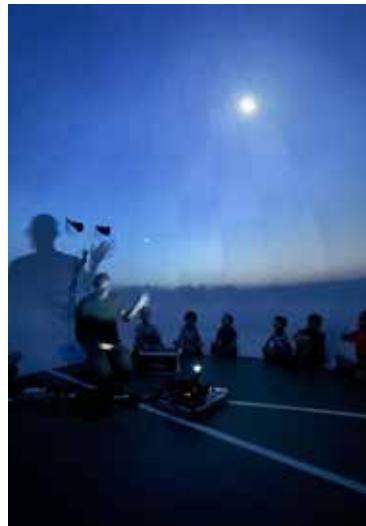
Tout au long de l'année, près de 40 enfants sont accueillis chaque mercredi pour une journée rythmée par des activités variées : ateliers manuels, jeux collectifs, découvertes culturelles et moments de détente. Au fil des mois, les enfants ont eu la chance de participer à de nombreux projets autour de la musique, des intrigues et des grands jeux. Ces thèmes leur ont permis de développer leur imagination, leur esprit d'équipe et leur curiosité, à travers des activités d'écoute, de création, de coordination et d'expression corporelle.

La structure, depuis cet été, fait face à une forte demande. Plus de 70 enfants ont participé aux activités chaque semaine, une fréquentation habituelle de 50. Une belle marque de confiance de la part des familles. L'été 2025 s'est montré particulièrement haut en couleur grâce à son thème « En couleur » ! Durant quatre semaines, les couleurs ont été à l'honneur. Les activités proposées autour de ce thème ont permis de stimuler les sens, de favoriser l'apprentissage et d'encourager la créativité des enfants. Ils se sont amusés à travers des activités hautes en nuances : créations artistiques, jeux colorés. Nous avons pu vivre ensemble deux journées inoubliables, sans oublier deux moments forts très attendus : la fête foraine et la Battle of Color. Des journées inoubliables, où rires et joie étaient au rendez-vous !

L'équipe prend toujours autant de plaisir à accueillir les enfants, à les voir évoluer, grandir et s'émerveiller jour après jour.

Pour nous contacter, vous pouvez appeler Séverine au 06.18.43.63.44

Séverine Martins



Restaurants scolaires

SIVOM de Chaintré - Varennes lès Mâcon - Vinzelles

Un service toujours plein de vie !

Déjà six ans que le SIVOM gère les restaurants scolaires des trois communes, et le service fonctionne bien. Chaque jour, près de 130 repas sont préparés par la société RPC basée à Manziat, puis livrés sur chaque site. Les enfants se régalent avec des menus variés et équilibrés. Neuf agents accompagnent les enfants au quotidien. L'équipe a intégré cette année Isabelle et Sonny, que tout le monde connaît bien maintenant.



À Varennes-lès-Mâcon : Chaque midi, environ 54 enfants déjeunent dans une ambiance agréable.

Encadrés par les animatrices : Elodie et Danaya, les ATSEM. Sandrine et Colette et le personnel de cantine (Brigitte et Naïma). Les petits apprennent à devenir autonomes tout en découvrant de nouvelles saveurs. Les cinq agents présents veillent à ce que le repas se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

À Chaintré : À Chaintré, environ 33 enfants de CE1 et CE2 se retrouvent chaque jour pour partager un moment convivial autour du repas. Céline et Isabelle accompagnent les enfants tous les midis. Le nombre d'enfants étant un peu plus réduit cette année, les repas se déroulent dans une ambiance plus calme et sereine, ce qui est apprécié aussi bien par les enfants que par l'équipe encadrante. Pendant les temps de récréation, jeux et projets viennent animer la pause, comme par exemple en juillet l'organisation du spectacle "Un incroyable talent" qui a rencontré un beau succès auprès des petits artistes en herbe !

À Vinzelles : Du côté de Vinzelles, les CM1 et CM2 profitent eux aussi d'un moment de détente bienvenu après un temps de grande concentration. Même si la pause du midi semble parfois un peu courte, les enfants apprécient de partager leur repas entre copains. Entre discussions animées, éclats de rire et découverte de nouveaux goûts, le temps du repas est aussi un moment d'échange et de bien-être. Nathalie et Delphine veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et profiter pleinement de cette pause avant de retourner en classe. Et même à cet âge, la récréation reste un moment très attendu pour se dérouler, jouer et recharger les batteries avant l'après-midi !

Les parents peuvent gérer la présence de leurs enfants via l'application **ROPACH**. Cet outil permet de consulter les **menus et factures mais aussi de modifier les présences**.

Pour rappel : les modifications doivent être faites **au plus tard la veille avant 10 h**, et pour le lundi, **le vendredi précédent**. Simple et rapide, l'application ROPACH facilite énormément l'organisation du service pour tout le monde !

Séverine Martins

TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE - LYCÉE



Les inscriptions scolaires sont gérées par Tréma.

Merci de contacter Tréma directement par téléphone au :

03 85 21 98 78

ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@-bus.fr

Pour plus d'informations : <https://www.trema-bus.fr/transport-scolaire/>

Quelle que soit la ligne empruntée, qu'elle soit scolaire ou combinée avec une ligne urbaine et/ou périurbaine, TréMA est l'interlocuteur unique des familles pour la gestion des cartes. Les transports scolaires sont gratuits et financés par l'agglomération.

Les conditions pour bénéficier du transport scolaire :

Le représentant légal de l'élève doit être domicilié sur une des communes du territoire. L'élève doit être scolarisé dans une des écoles, collèges ou lycées du territoire de MBA.

Ligne 10305 "CHAINTRE - VINZELLES - MÂCON"

HORAIRES 2025/2026 A compter du 10 novembre 2025

Aller

CHAINTRE - LES GALOPIERES	06:45
CHAINTRE - LES CADOTS	06:46
CHAINTRE - CASSONS	06:53
CHAINTRE - EGLISE	06:55
VINZELLES - EN PARADIS	07:00
VINZELLES - LA PLACE	07:03
VARENNES LES MÂCON - RD906	07:11
MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY	07:22
MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART	07:29
MÂCON - ESPLANADE DUMAINE	07:32
MÂCON - LYCEE LAMARTINE	07:38
MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR	07:41

Service opéré par

A1
LMMeJV

Mobilités BFC



Retour

	R1	R2	R3
	LMJV	LMJV	Me
MÂCON - ROCCA / COLLEGE PASTEUR	18:10	17:08	12:10
MÂCON - LYCEE LAMARTINE	18:12	--	12:12
MÂCON - ESPLANADE DUMAINE	18:17	--	12:17
MÂCON - BD DES 9 CLES / COLLEGE BREART	18:20	17:15	12:20
MÂCON - COLLEGE ST EXUPERY	--	16:50*	12:27
VARENNES LES MÂCON - RD906	--	--	12:36
VINZELLES - LA PLACE	18:37	17:35	12:42
VINZELLES - EN PARADIS	18:39	17:38	12:44
CHAINTRE - CASSONS	18:42	17:41	12:47
CHAINTRE - EGLISE	18:44	17:43	12:49
CHAINTRE - LES GALOPIERES	18:47	17:47	12:52
CHAINTRE - LES CADOTS	18:49	17:49	12:56

* Arrêt desservi dans un ordre différent

Service opéré par

Mobilités BFC

Mobilités BFC

Numéro tél. objets perdus: **06.83.88.32.25**

Numéro tél. chef de centre: **06.70.46.22.72**

SOU DES ÉCOLES DU RPI - CHAINTRÉ - VARENNES - VINZELLES

Cette année encore, le Sou des Écoles a été très actif !

7200 euros, soit 50 euros par enfant, ont été reversés aux écoles du RPI, début septembre 2025, pour aider à financer les projets engagés par les enseignantes !

Le bureau du Sou des Écoles tient vivement à remercier tous les bénévoles de l'association pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacrés aux diverses manifestations, les mairies pour leur présence et leur soutien et les enseignantes pour les activités proposées aux enfants. Les écoles ont besoin de nous tous afin de mettre en place des activités sportives, ludiques et culturelles pour nos enfants. Le bureau du Sou des Ecoles a été renouvelé à l'identique cette année : Carine MARTINOT (Présidente), Clotilde Jaillet (Vice-présidente), Gaëlle Besson (Trésorière), Sébastien Martinot (Vice-trésorier), Amélie Canard (Secrétaire) et Soizic Messis (Vice-Secrétaire)

Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.csv@gmail.com ou par téléphone au : 07.60.43.83.33

**Meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2026 !**

Voici un aperçu des différentes manifestations organisées pendant l'année scolaire 2024-2025

- En début d'année scolaire 2024, une vente de plats à emporter, réalisés par le restaurant le Chambard de Varennes-lès-Mâcon a ravi les papilles des gourmands : saucisson beaujolais accompagné de sa purée de pommes de terre et un moelleux au chocolat.
- Pour poursuivre pour les épicuriens, deux ventes de produits de la fromagerie de Doubs (25) : morbier, comté, mont d'or, saucisse de Morteau... ont eu lieu au mois de novembre et de février. En complément, une vente de saucissons secs lyonnais a également été réalisée.
- A l'approche de Noël, 84 sapins, coupés dans le Morvan, ont revêtu leur belle tenue de fête pour décorer les maisons à la fin de l'année 2024 !



- Cette année encore la météo aura été pluvieuse pour le carnaval malgré un thème autour du printemps et des fleurs ! Cela n'a pas empêché Monsieur Carnaval, du haut de ses 4 mètres, de déambuler dans les rues de Varennes avant d'être brûlé, sous les cris des enfants ! La boum et le concours du meilleur déguisement, du meilleur maquillage et de la famille la plus originale se sont déroulés au sec pour le plus grand plaisir de tous.

- Pour Pâques, une vente de chocolats, confectionnés par la boulangerie-pâtisserie BOURCET de Saint-Laurent-sur-Saône a été proposée. De jolis poules, œufs et poissons ont fait le bonheur des gourmands. Les cuisiniers du sou des écoles ont de nouveau préparé, pour la vente, de délicieuses gaufrettes mâconnaises « faites maison » !

- La brocante de la Saint-Georges, en avril, s'est déroulée en petit comité à cause d'une météo défavorable ! Nous espérons un grand soleil pour cette année pour la brocante prévue le dimanche 26 avril 2026 à Vinzelles !

- En partenariat avec la société Mâcon Végétaux, une vente de plants a été organisée début mai 2025 : tomates, courgettes, aubergines, concombres, salades, herbes aromatiques ont été distribués et plantés dans les jardins.

- Comme chaque fin d'année, la kermesse a ravi les enfants en démarrant par la chorale des écoles puis s'en sont suivis de nombreux jeux d'extérieur. Le temps était idéal et chacun a pu profiter de ce moment. Les bréchets accompagnés de gratin de pommes de terre ont été très appréciés par les nombreux gourmands.

- La tant attendue boum des CM2, marquant le dernier jour d'école primaire avant l'entrée au collège aura ravi les élèves. Pizza, chips, bonbons et musique auront permis aux « grands de l'école » de profiter de ce dernier moment tous ensemble, avant l'entrée au collège.

Clotilde Jailet



Dates à retenir

ANNÉE 2025 - 2026

Manifestations prévues et organisées par le
SOU DES ÉCOLES

VOUS ÊTES UN SUPER-PARENT ? N'HÉSITEZ PLUS! REJOIGNEZ-NOUS!

PIQUE NIQUE PARTAGÉ (VARENNES)	VENTE DE PLATS À EMPORTER (VINZELLES)	BOURSE AUX JOUETS (VARENNES)	VENTE SAPINS DE NOËL (VARENNES)
21/09/2025	17/10/2025	16/11/2025	05/12/2025

VENTE DE FROMAGES JURASSIEN (VARENNES)	CARNAVAL (VARENNES)	VENTE DE CHOCOLATS DE PÂQUES (VARENNES)	BROCANTE (VINZELLES)
05/12/2025	07/03/2026	27/03/2026	SOLD!

RALLYE DES VINS (CHAINTRÉ)	KERMESSE (VARENNES)	VIENS NOS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX!
06/06/2026	20/06/2026	Like
BOUM DES CM2 (CHAINTRÉ)	03/07/2026	Sou des Écoles

POUR NOUS CONTACTER : SOUDESECOLES.CVV@GMAIL.COM



NUISANCES SONORES

Utilisation des appareils bruyants de jardinage et de bricolage : tout n'est pas permis.

Réglementation sur les appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, souffleurs, perceuses, débroussailleuses, etc....)

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001(art. 10) prévoit :

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés :

qu'aux jours ouvrables de 8 à 12 h et de 14 à 19 h

les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h

Sont interdis «les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif, quelle qu'en soit la provenance.

Enfin, il est également interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin.

En résumé, tous les bruits non raisonnables sont passibles d'amendes.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est située 1 rue de la Cense.

> L'accueil du public se fait aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 16h20.

Le mercredi de 8h30 à 11h20.

Tél. 03 85 35 69 44

> Relève du courrier :

tous les jours ouvrés vers 15 h sauf le mercredi à 11 h15.

> À l'agence de Vinzelles, vous pouvez :

> Acheter :

- Des timbres
- Des enveloppes prêtes à poster
- Des emballages Colissimo
- Des emballages Chronopost

> Déposer

- Vos emballages postaux
- Vos colis affranchis sur internet

> Retirer :

- Vos lettres recommandées
- Vos colis

> LA TÉLÉPHONIE :

- Nouveau partenariat La Poste Mobile & Bouygues Telecom
- Box et forfait téléphonique

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les riverains sont tenus de nettoyer les trottoirs attenants à leur propriété, surtout par temps de neige ou de verglas.

ÉLAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES

La loi met à la charge des propriétaires et exploitants agricoles l'obligation d'assurer l'élagage des haies, le long des routes et des chemins communaux.

BRÛLAGE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, selon l'Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par des odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Source ADEME



Vous pouvez également profiter de la tablette pour vous connecter au site de la commune, aux sites de l'Etat etc.

Nathalie Naudin

GUIDE PRATIQUE - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Concernant	Où s'adresser ?	Pièce à fournir	Coût	Observation
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou directement sur le site service-public.fr	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou directement sur le site service-public.fr	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou directement sur le site service-public.fr		Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile ou du mariage		Gratuit	
Carte nationale d'identité	Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03.85.36.57.90 Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr . Le délai pour faire la carte nationale d'identité dépend de la période et du lieu.	<ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, copie de l'acte de naissance et la carte périmee 	Gratuit sauf en cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25€	Présence obligatoire pour signature et prise d'empreinte
Passeport biométrique	Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03.85.36.57.90 Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr . Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.	<ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, carte d'identité et copie de l'acte de naissance sauf si CNI valide 	timbre fiscal en fonction de l'âge : Personne majeure : 86€ Entre 0 et 14 ans, le passeport coûte : 17€ Entre 15 et 17 ans, le passeport coûte : 42€	Chaque enfant doit avoir son propre passeport Présence de l'enfant Les formulaires CERFA sont à retirer en Mairie de Vinzelles
Inscription liste électorale	Mairie du domicile	Photos d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Être Français ou Européen et âgé d'au moins 18 ans
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44317 Nantes Cedex 3 ou faire la demande directement sur le site : casier-judiciaire.justice.gouv.fr	Remplir le formulaire Cerfa n°10071*14 , accompagné de la copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> Par courrier : joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse En ligne : suivre les indications

Découvrez tous les liens et services disponibles via le site internet de votre commune vinzelles71.fr

AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE

De plus en plus de démarches, administratives et autres, doivent être faites en ligne. Ce qui est une difficulté pour les personnes non connectées à internet, ou mal à l'aise avec cet exercice jamais facile si l'on manque d'expérience.

Pour répondre à ce réel besoin, la commune propose une aide personnalisée :

Pour ce faire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Le Maire

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard du service national !**

Le certificat individuel de participation à la JDC L'attestation de recensement défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC , votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

Quel certificat produire pour les examens et les concours ?

- Pour les moins de 18 ans : l'attestation de recensement de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou
- Pour les 18-25 ans : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

Calendrier des démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
À 16 ans 1/2	Créez votre compte sur : www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
À 16 ans 1/2	Vous êtes convoqué (e) à la journée défense et citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- Pour changer la date et le lieu de votre JDC
- Pour recevoir une convocation dématérialisée
- Pour géolocaliser le site JDC
- Pour retrouver votre attestation de participation



NUMÉROS ET RENSEIGNEMENTS UTILES :

- Sapeurs-pompiers** : 18
- Police et gendarmerie** : 17
- SAMU** : 15
- Appel secours européen** : 112
- Enfance maltraitée** : 119
- Samu social / secours aux sans-abris** : 115
- Drogue info service** : 0800 23 13 13
- Sida info service** : 0800 84 08 00
- Centre anti-poison Nancy** : (référent pour la Bourgogne) 03 83 22 50 50 Lyon : 04 72 11 69 11

Assistante sociale :

Permanences le mardi matin de 9h30 à 11h30 au foyer résidence (Cité Fleurie) à Crêches-sur-Saône. Prendre rendez-vous au préalable au Centre médico-social de Mâcon au 03 85 21 65 00.

Ramassage des ordures ménagères : Mercredi de chaque semaine.

Conciliateur de justice : M. GM THIRION - **tél** : 06 88 07 20 40 (sur rendez-vous)

Centre social Bulle de Vie : 5, place de l'Église 71 570 La Chapelle-de-Guinchay • **Tél** : 03.85.36.70.50
E-mail : bulledevie@lachapelledeguinchay.fr



MAIRIE

Maire : Yves Andreux

1^{er} adjoint : Guy Ranchin

Adresse de la mairie :

65, rue de la Mairie

71680 Vinzelles

Tél : 03 85 35 61 19

Secrétaire de mairie :

Lucie Mathieu.

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 19h00

Adresse mail :

mairie-de-vinzelles@orange.fr

Informations sur la commune

Arrondissement : Mâcon

Code postal : 71680

Superficie : 4,4 km²

Population : 783 habitants

Code INSEE : 71583

Altitude moyenne : 225 m

ENEDIS À MES CÔTÉS

Pourquoi adopter «Enedis à mes côtés» ?

L'application mobile gratuite «Enedis à mes côtés» accompagne pas à pas les foyers affectés par une panne de courant.

Vous informe de l'état du réseau dans votre quartier et vous alerte en cas de coupure de courant.

Téléchargez «Enedis à mes côtés» sur votre smartphone ou votre tablette Android, iPhone et iPad.



ENEDIS
À MES CÔTÉS

SITE DE LA COMMUNE

Info site internet de la commune



Sur notre site « vinzelles71.fr » figurent les informations destinées aux habitants de la commune. Elles émanent de la Mairie qui se fait également le relais de la Communauté de Communes, des Associations, et plus généralement de toutes informations pouvant intéresser les vinzelloises et vinzellois.

Le site est à votre service ; vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues, vous pouvez nous les communiquer via l'onglet « Contactez la mairie ».

Vous souhaitant une utile et agréable utilisation de « vinzelles71.fr ».

Le Maire

www.vinzelle71.fr



PANNEAU POCKET

PanneauPocket au service des habitants de la commune de Vinzelles

La mairie de Vinzelles se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Le système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Pour plus d'informations :

09 71 29 27 43

communication@panneapocket.com

www.panneapocket.com

RÈGLES D'URBANISME

Tous travaux ayant pour objet de démolir, de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, d'édifier ou de modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Qu'est-ce qu'une demande d'autorisation ?

Ce sont des documents administratifs qui permettent de vérifier qu'un projet d'urbanisme respecte bien les règles d'urbanisme du PLU, consultable en mairie et sur le site Internet vinzelles71.fr. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, d'un permis de démolir...

Renseignez-vous du type de déclaration à la mairie de Vinzelles.

Les principales autorisations d'urbanisme :

Le certificat d'urbanisme

La déclaration préalable de travaux (DP)

Le permis de construire

Le permis d'aménager

Le permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager

Le permis de démolir

Le transfert d'un permis de construire ou d'aménager

L'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP)

La taxe d'aménagement (TA)

L'autorisation de pose d'enseigne

Si votre projet est situé dans le périmètre d'un monument classé (500m), le dossier est soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Les délais sont alors allongés.

EN 2025

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : 26

PERMIS DE CONSTRUIRE : 1

AUTORISATIONS D'AMÉNAGEMENT

OU MODIFIER UN ERP : 7

Bon à savoir

Avant d'entreprendre tous travaux d'extérieur, contactez la mairie pour connaître les procédures à suivre.



DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Déchetterie de Vinzelles

Les Grands Champs 71680 Vinzelles.

Horaires d'ouverture (hors été) : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h - 12h / 14h - 17h15

La déchetterie située sur la commune de Vinzelles est gérée par Mâconnais Beaujolais Agglomération. L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux véhicules préalablement enregistrés auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA).

Pour s'inscrire en déchetterie, rendez-vous sur mb-agglo.com :

Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription

Inscrivez-vous directement en ligne

Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchetterie.

Demandez-les au gardien. Pour inscrire un ou plusieurs véhicules, suivre la procédure mentionnée sur le site internet :

- 1- Mâconnais Beaujolais Agglomération
- 2- Onglet : Pôle collecte et traitement des déchets ménagers (vert)
- 3- Accès en déchetterie
- 4- Ouverture de compte en ligne pour un particulier et professionnel

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat de la communauté de communes Mâconnais - Beaujolais Agglomération au 03 85 38 44 39

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchetteries du territoire.



Voici les horaires des six déchèteries de l'Agglomération :

Du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre

Du 1^{er} juillet au 31 août

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche	8h-12h 14h-17h15	8h-12h	9h-12h	14h-17h15	FERMÉ	

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche	8h-12h 14h-17h15	8h-12h	9h-12h	14h-17h15	FERMÉ	

6h30-13h30 9h-12h FERMÉ

Du 1^{er} novembre au 31 mars

	Mâcon	Charnay-lès-Mâcon	La Roche-Vineuse	Vinzelles	St-Martin-Belle-Roche	Romanèche-Thorins
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						
Samedi						
Dimanche	8h-12h 14h-17h15	8h-12h	14h-17h15	FERMÉ		



LOCATION SALLE DES FÊTES



Description de la salle des fêtes :

Située 25 rue de la Cense, l'ancien foyer rural a été entièrement rénové en 2006. Actuellement la salle des fêtes se compose d'un ensemble modulable de 4 salles offrant des surfaces allant de 35 à 300 m². Elle est également équipée d'une connexion WIFI.

Réservation :

Auprès de Charles
MÉZIAT-BURDIN au
06 77 40 03 07

ou à la mairie par mail :

mairie-de-vinzelles@orange.fr

Désignation	Salles			Tarifs (€)	
	Surfaces (M ²)	Capacités (personnes)	Particuliers		Associations
			1 jours	2 jours	
Pouilly-Vinzelles	100	100	200 €	300 €	60 €
Bourgogne	200	200	280 €	450 €	100 €
Pouilly-Vinzelles et Bourgogne	300	300	380 €	620 €	150 €
Pouilly-loché	35	20	70 €	100 €	0 €
Cuisine	-	-	120 €	120 €	100 €
Buvette extérieure	-	-	50 €	50 €	0 €

La location est exclusivement réservée aux habitants, associations et entreprises de Vinzelles

HISTOIRE DE VINZELLES

ETE 1973 : la commune de Vinzelles en bagarre contre « Le Grand Mâcon »



Jean Moreau, maire de Vinzelles 1971-1977

Pompidou invitait à la fusion ou à la coopération les petites communes « pour favoriser leur développement et leur bonne gestion ».

Mais les arguments bureaucratiques se heurtent parfois aux réalités de la démocratie locale et à la volonté de la population... C'est ainsi qu'en Saône et Loire dès 1972 le Conseil Général du département présidé par Philippe Malaud, ministre de l'Information proposa au préfet que la commune de Mâcon, dont le maire était Louis Escande (centre gauche), organisât une fusion-association avec les communes les plus proches et formât une vaste Communauté Urbaine du Mâconnais. A l'époque le maire de la ville préfecture de 38 000 habitants intervenait régulièrement dans la presse pour souhaiter que la cité atteigne 80 000 habitants en 2000 !

La commune de Vinzelles se sentit menacée dès le printemps 1972 par la fusion-association du village voisin Loché (181 habitants) approuvée le 27 mai 1972 par son Maire, M. Cochet, et le conseil municipal puis par un vote de la commune de Mâcon le 4 juin 1972. La veille devant la cave coopérative de Loché -Vinzelles une partie de la population de Loché avait manifesté son opposition à ce projet avec l'appui des maires des communes de Vinzelles, Chaintré, Varennes et proposé une fusion avec Vinzelles : ce meeting réunit une soixantaine de manifestants. Deux sénateurs, les 17 maires voisins, les représentants de la cave, des syndicats agricoles, de l'INAO prirent la parole successivement pour dénoncer ce projet. Puis une délégation se rendit en défilé derrière les enjambeurs à la Mairie de Mâcon pour remettre une motion de protestation, en scandant bruyamment : « VINZELLES, OUI- MACON, NON ! ».

Cela n'empêcha pas le préfet Jacques Patault de signer un arrêté le 13 juin 1972 décidant que la commune de Loché devenait fusionnée-associée à Mâcon. Les communes de Sennecé, Saint Jean de Priche connaissaient un sort similaire et sont encore aujourd'hui dans la même situation dépendant de Mâcon avec un maire délégué et un conseil consultatif...

Mais à l'été 1973, une seconde manche se joua pour Vinzelles, dont le maire était alors Jean Moreau, négociant en vins. Car le 26 juillet 1973 le conseil municipal de Mâcon à l'incitation du préfet votait pour une nouvelle fusion association à son profit avec les communes de Charnay, Sancé, Varennes et Vinzelles... La presse relaya largement l'ambition du maire de Mâcon Louis Escande qui invoquait dans plusieurs interviews les importants frais d'équipements de sa commune à la charge des seuls contribuables mâconnais mais dont profitait la population environnante, la nécessité de prévoir un vaste projet territorial pour aménager la future gare du « turbo-train » (le TGV...) et le carrefour autoroutier....

L'émotion dans les communes concernées à qui on demandait leur accord fut vive et les élus souhaitèrent s'appuyer sur un vaste mouvement d'opinion avant de délibérer.

C'est ainsi qu'à Vinzelles se créa un comité de défense présidé par M. Henri Longepierre, composé d'un bureau de 6 personnes dont Michel Leroux et Françoise de Lostende. Parmi les premiers membres du comité, le tract mentionne 24 personnes dont René Dubief, Georges Fouillet, Michel Girodet, etc... Cette organisation apolitique décida de s'opposer activement à la fusion-association, en diffusant à la population un argumentaire polycopié, un tract jaune anonyme dénonçant l'augmentation des impôts locaux à Loché depuis la fusion, loua à Mâcon un haut-parleur pour organiser au mieux un meeting de protestation le 24 Août au foyer rural....

Un « syndicat intercommunal d'études et de liaison du Mâconnais. » (S.E.L.) se constitua également le 4 Août 1973 sous la présidence du maire de Charnay, M. P. Lachamp pour refuser les projets de fusion association et de communauté urbaine au profit de Mâcon. Évidemment la commune de Vinzelles s'associa à ce comité. Le S.E.L. invita les communes de Charnay, Sancé, Varennes et Vinzelles à organiser chacune un référendum sur le projet dans leurs mairies le dimanche 9 septembre 1973. Il décida une campagne de presse en publiant quatre jours de suite entre les 20 et 24 Août un long communiqué dans les éditions locales du Courrier de Saône et Loire pour justifier son refus, intitulé : « Fusions-Associations ? Communauté urbaine ? Le grain de S.E.L. » ...

Histoire de Vinzelles

Dans un interview publié le 4 septembre, le maire de Mâcon pour défendre son projet, prétendit que la vraie démocratie appartenait aux assemblées élues et qu'« un référendum intercommunal était une fausse démocratie, dangereuse qui peut conduire à la dictature » !

Le 7 septembre le préfet publia à son tour un communiqué officiel soulignant qu'« une telle consultation était dépourvue de toute valeur juridique et ne saurait être considérée que comme un sondage d'opinion. Ses résultats n'auraient aucune valeur juridique... » ! Certes, mais les maires et la population ne souhaitaient évidemment pas rentrer dans l'illégalité ! ouf !

La consultation fut donc organisée avec des bureaux de vote dans toutes les communes concernées par l'offre d'annexion de Mâcon. A Vinzelles pour 298 électeurs inscrits sur la liste électorale, on dénombra 258 votants, 2 bulletins nuls, 236 suffrages contre le projet de fusion-association et 20 suffrages favorables. C'était « un NON franc et massif » !

Dans toutes les autres communes, les résultats prouvaient l'importance de la mobilisation citoyenne et le refus de l'annexion : le 18 septembre 1973 le conseil municipal de Vinzelles repoussa officiellement le projet de fusion-association qui lui était proposé.



La cause était entendue... le projet s'arrêta net !

Depuis 1973 les relations entre la commune de Vinzelles et la commune de Mâcon sont redevenues excellentes notamment dans le cadre intercommunal de « Mâcon Beaujolais Agglomération. » (M.B. A.). Mais la population de Vinzelles avait eu raison il y a 50 années de soutenir pacifiquement et démocratiquement son Maire et le Conseil Municipal en proclamant son attachement à l'indépendance de la commune mais aussi à la Liberté Locale qui est inscrite dans notre Constitution depuis 1946 : « Les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus au Suffrage Universel »

Jean-Amédée LATHOUD





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

Samedi 10 janvier :vœux du Maire
Jeudi 19 mars :64ème anniversaire des Accords d'Evian
Dimanche 26 Avril :brocante du Sou des écoles
Vendredi 8 mai :fête de la victoire 1945
Mardi 14 juillet :fête nationale
Mercredi 11 novembre :commémoration de l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918
Samedi 5 décembre :repas des Aînés

Bulletin Municipal 2025 **43**

Entreprises Vinzelloises

DESRAYAUD
Pépinières et Paysages

1 route de Jullioux - 71680 VINZELLES • Tél : 03 85 35 43 59 • Fax : 03 85 35 68 12
Email : contact@desrayaud-paysages.com • Site : www.desrayaud-paysages.com

ECOVIGNE

Ecovigne Beaujolais Maconnais
Magasin de Vinzelles
36 chemin Terres Neyme
71680 Vinzelles

Tél. : 03.85.22.07.85
Mail : mag.vinzelles@ecovigne.com

**VENEZ
ON REMET
DU BON SENS
DANS NOS
ASSIETTES.**

BOUCHERIES ANDRÉ - TERRE CARDON, PÔLE COMMERCIAL DE VINZELLES - 71680 VINZELLES
TÉLÉPHONE : 03 58 19 04 13

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Maison Gourmande depuis 1933

Patrick GORECKI

Agent général d'assurance
Prévoyance & Patrimoine

203 rue pré du breuil
71680 VINZELLES
agences2p.patrick.gorecki@axa.fr N° Oris : 20 008 227

**SRL CLOSAILLES
FOUILLET Agnès**

Prestataire de services
Travaux viticoles mécaniques

160 Rue des Closailles
71680 Vinzelles
closailles@gmail.com
06 08 54 08 05

- Vินorages
- TRAITEMENTS PHOTOS
- DÉSHERBAGE
- BROYAGE SARMENTS
- FORAGE TROUS
- ENTRETIEN
- ÉPANDAGE PUNISER-ÉGRANAGE
- TERRASSEMENT-DÉPOLLAGE

**Clémence
PARMENTIER-GILABERT**

Mandataire d'assurance

71680 VINZELLES
clemence.parmentiergilabert.am@axa.fr

P + 33 (0)7 76 31 55 91
N° Oris : 24 004 367

code N : ACNP-A0001 de l'Assurance Pratique et de Distribution | 4 pl. de l'Europe, CS 10201 - 75436 Paris Cedex 09

ÉCOUTER VOIR
Optique et Audition Mutualistes

RN6 - Pôle Commercial - Terre Cardon
71680 VINZELLES
optique-vinzelles.mutualiste-71.fr
Tel. : 03 85 20 10 01
Fax : 03 85 23 91 79
www.ecoutervoir.fr

DOMAINE AGNÈS FOUILLET
VINS DE BOURGOGNE DU SUD

POUILLÉ FUSSE - POUILLET VINEZELLES - MÂCON VINEZELLES
SAINT AMOUR - BRUT PRESTIGE - CRÈME DE CASSIS

Viticultrice Récoltante | 71680 VINZELLES
03 85 35 63 49 - closailles@gmail.com
Agnès 06 07 40 82 23 - Georges 06 08 54 08 05

**LA GRANGE
Primeur**
FRUITS - LÉGUMES - SAVOIRS

DU CHOIX, DU GOUT, RIEN QUE LE MEILLEUR !

Disponible toute l'année à la Ferme de Collonge à VINZELLES

FACE B

Etienne Billard
06 28 54 67 21
contact@signalfaceb.com
Votre partenaire signalétique

CARTERCASH

MONTAGE PNEUS
9€90*
VINZELLES
RD 906 - Chemin Terre de la Cure
03 79 24 08 04

PIÈCES AUTO - PNEUS - VIDANGE
18€00*

PMB POINT MULTI BATTERIES
LE SPÉCIALISTE

UN RÉSEAU à votre service
Terre de la Cure
71680 VINZELLES
macon@pmb.fr +33 7 57 51 08 04 www.pmb.fr

BATTERIES - PILES
ACCUMULATEURS
CHARGEURS
CONVERTISSEURS

LOCAL PLUS
PARTICULIERS
www. LOCALPLUS.FR
PROFESSIONNELS
Location de box de stockage - Garde-meubles
Vinzelles - D906 (derrière Bataille) - 03 85 22 05 85
Villefranche Nr + Limas (69400) 04 74 65 07 00 - Francheville (69345) 04 74 01 58 99

CREAMAGA
CHOISIS ET PERSONNALISE TA CREA

www.creamaga.com magacrea@gmail.com
[f](https://www.facebook.com/creamaga) [i](https://www.instagram.com/creamaga) [p](https://www.pinterest.com/creamaga)
#creamaga

**Les Jardins du
Mâconnais**

ENTRETIEN - RÉPARATION - LOCATION
DE MATÉRIEL DE MOTOCULTURE

**FP
conception**
AMÉNAGEMENT SUR MESURE
DRESSING • CUISINE SALLE DE BAIN

144 Rue de Méziat, 71680 Vinzelles • Tél. : 07 55 06 05 17
contact@fpkconception.com • www.fpkconception.com

EURL THIBAUT MANTOUX
Prestation viticole

Broyage de sarments, tarrière, traitements rognage, travail du sol, désherbage, vendanges...

06 37 58 97 39 • thibaut7189@gmail.com

**ELAGAGE
POTHIER**

Éditeur de la publication : Mairie de Vinzelles / **Directeur de la publication :** Yves Andreux / **Comité de rédaction :** Yves Andreux - Yasminah Lamure - Guy Ranchin / **Création graphique et impression :** Agence Siclik.fr-03 85 31 13 97 / **Crédits photos et illustrations :** Mairie de Vinzelles - Freepik - Mâcon Infos - Adobe stock - Wikipédia.

Entreprises Vinzelloises

Morgane Labrador
ASSISTANTE DIGITALE & SERVICES



TÉLÉPHONE
06 76 54 99 44

E-MAIL
morganelabrador.adi@gmail.com

INSTAGRAM
@ADS-morganelabrador

SUITE COSY VINZELLES
78, rue du Bourg
Tél. : 06 59 74 33 40




Viti - Vini - Service
VENTE DE MATERIEL VINICOLE ET
FOURNITURES OENOLOGIQUES

777 ROUTE JULIENAS
71680 VINZELLES

WWW.VITIVINISERVICE.FR - 03 85 27 05 27




SATORIZ
LES BOUCHARDES
LES BOUCHARDES RN6
LIEU-DIT TERRE DE LA CURE
71680 VINZELLES
TEL : 03 85 38 62 75
OUVERT DE 8H30 A 19H30
DU LUNDI AU SAMEDI
www.satoriz.fr



le bio pour tous !

RESTAURANT & CAVEAU
VINZELLES



Tél. 03 85 35 61 10 - tonyvinzelles@wanadoo.fr
Caveau du Vin et du Jardin des Sensations



La cave de Vinzelles Loché
des vins d'exception
un accès de qualité
au plaisir & aux hommes
03 85 27 05 70
07 Chem. de Mirey
71680 Vinzelles

www.cavedevinzellesloche.com

CASÉO
CUISINES & MENUISERIES

NEUF & RENOVATION

UNE EQUIPE SOLIDE
ÇA CHANGE TOUT !

1204 Route de la Cure
71680 Vinzelles
Itinéraire
03 85 21 39 21
www.caseo-maison.com




Chambre privée chez l'habitant • "Chez Magali"
Rue du Bourg - 71680 Vinzelles
Tél. : 07 82 19 16 32

soufflet
VIGNE

François RISPAL
Technico-Commercial
Matériel de cave, Produits Oenologiques,
Conditionnement et Packaging du vin

Saint Vincent - 69430 REGNIE-DURETTE
06 88 21 64 12 - frispal@soufflet.com
www.soufflet.com

Vinextase **vitivalor**




MONDIAL PARE BRISE
VINZELLES
+33 3 85 23 03 92
creches.mondialparebrise@gmail.com
RN6, lieu dit Terre de la Cure - 71680 VINZELLES
www.mondialparebrise.fr



Maison d'hôtes La Côte des Blancs
831 route des Galopières
71680 Vinzelles
Tél. : 03 85 40 79 20



lafermedecollonge.fr

- Nos parcs d'élevage
- Nos produits
- Nos points de vente
- Livraison à domicile
- Promos du moment

PORTES OUVERTES
2^{me} Dimanche de décembre

LA FERME DE COLLONGE **MAGASIN DE VINZELLES**

1204 Rte de la Cure, 71680 Vinzelles
03 79 57 00 73 - contact@lafermedecollonge.fr

PINHEIRO
ramonage - paysage

06 47 21 05 59 2127 Rte des Allemands
71680 VINZELLES

Publication gracieuse des entreprises qui ont accepté d'y figurer. Si vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site internet : www.vinzelles71.fr. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie : mairie-de-vinzelles@orange.fr

REPAS DES AÎNÉS LE 6 DÉCEMBRE : UN MOMENT CHALEUREUX !



REPAS DES ÂÎNÉS LE 6 DÉCEMBRE : UN MOMENT CHALEUREUX !



REPAS DES AÎNÉS LE 6 DÉCEMBRE : UN MOMENT CHALEUREUX !

